

L'EXTORSION DU SURTRAVAIL DE LA FEMME EN HAUTE GUINÉE : LA MOBILITE COMME MODE DE RECHERCHE D'AUTONOMIE ?

Mabetty Toure

Université de Sonfonia/Conakry
mabetytoure@yahoo.fr

Résumé : En Haute Guinée, les rapports de genre sont marqués par les inégalités et la domination. Les rapports au travail mettent en lumière l'importance et la diversité des formes de surtravail et d'exploitation des femmes et des cadets¹ par les hommes. La structure de la société malinké permet d'établir la place de chaque membre dans la prise de décisions et d'exécution des travaux dans les champs. L'agriculture se pratique différemment selon le sexe et l'âge, ce qui crée des rapports de force défavorables aux femmes qui n'ont pas accès aux moyens de production et ne contrôlent pas les ressources. Cet article se propose de montrer qu'en dépit des immenses efforts dans le domaine de la production de la richesse familiale où les femmes mettent en valeur leur force de travail et celle des enfants, leur place ne correspond pas à leur apport économique. Victimes d'extorsion du surtravail, elles développent des activités annexes à celles domestiques comme l'exploitation du nééré ou du karité à travers des mobilités pour satisfaire les besoins de leurs familles.

Most-clés : extorsion, genre, filière, mobilité, autonomie.

Abstract : In Upper Guinea, gender relations are marked by inequality and domination. Reports at work highlight the importance and diversity of the forms of overwork and exploitation of women and cadets by men. The structure of the Malinke society makes it possible to establish the place of each member in the decision-making and execution of works in the

Recibido: 19-04-18. Aceptado: 18-10-18.

1. Les cadets sont des catégories sociales faisant partie des rapports de genre qui prennent en compte les rapports de sexe, de génération et le statut des personnes. Dans le contexte de la Haute Guinée, les cadets constituent une classe d'âge qui interviennent dans les structures de force de travail.

fields. Agriculture is practiced differently according to sex and age, which creates unfavorable balance of power for women who do not have access to means of production and do not control resources. This article proposes to show that, despite immense efforts in the field of the production of family wealth, where women value their labor power and that of children, their place does not correspond to their economic contribution. Victims of extortion from overwork, they develop activities related to domestic ones such as the exploitation of néré or shea through mobility to meet the needs of their families.

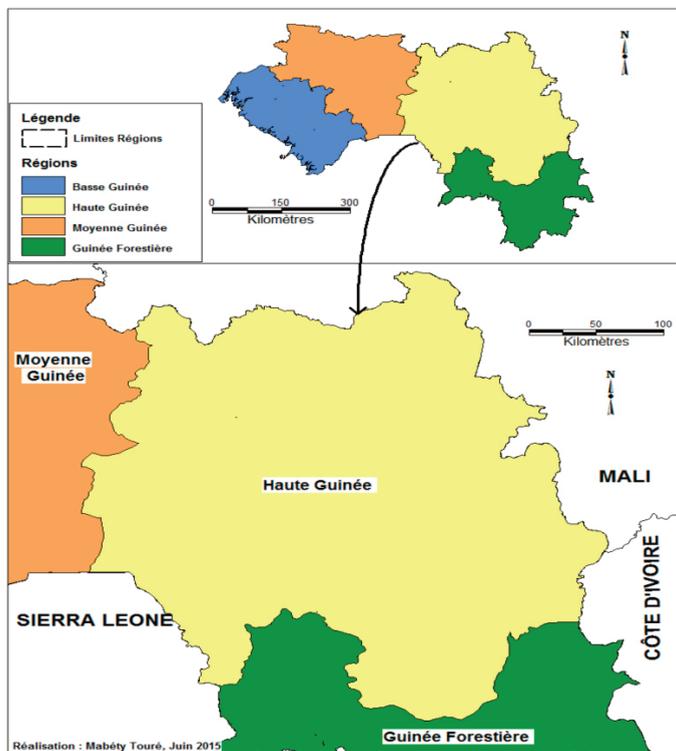
Keywords : extortion, genre, movility, autonomy.

1. Contexte et Problématique

En milieu rural africain, les rapports au travail mettent en lumière l'importance et la diversité des formes de surtravail et d'exploitation au sein des sociétés. A travers le travail des uns et des autres, ces rapports ont fait et continuent à faire l'objet de débats houleux. Ils sont fondamentalement caractérisés par l'antagonisme qui oppose les hommes qui disposent de moyens de production aux femmes qui en sont dépourvues et qui sont victimes de l'extorsion du fruit de leur travail. Les femmes étaient considérées depuis fort longtemps dans les sociétés traditionnelles comme des êtres inférieurs, dociles et serviles au service des hommes. L'islamisation des sociétés rurales n'a fait que renforcer cette perception (Sangare, 2010 : 155).

Les dimensions hiérarchique et antagonique demeurent centrales par le fait que ces rapports de genre sont toujours marqués par les inégalités et la domination. Comme l'affirme (Pfefferkorn, 2008 : 2), « *Il en découle des oppositions fortes et contradictoires entre les sexes comme entre les classes sociales qui se constituent et se développent autour d'enjeux matériels, mais aussi idéels ou symboliques, dont le principal est constitué par le travail, son organisation et sa division* ».

L'exploitation de la force de travail des femmes et des cadets (catégories défavorisées) par les aînés demeure, même si les contextes diffèrent selon les localités. Ce même constat a été fait par de nombreux chercheurs en sciences sociales qui se sont intéressés aux différentes formes d'exploitation et d'extorsion du surtravail de la femme (voir à ce propos Dupre (1985), Guillerrou (1988) ou Bonnafé (1979)). Dans notre étude, nous postulons également que la principale caractéristique des rapports de genre est basée sur l'extorsion du surtravail des femmes et des cadets qui sont des catégories sociales souvent victimes d'injustice vu le sexe et l'âge. La société malinké considère les femmes et les cadets comme des mineurs qui dépendent des hommes et des personnes âgées.



Carte 1. Présentation de la Haute Guinée.

Dans ce contexte économique guinéen, comme dans tout contexte de crise, le travail des femmes a pris une place toute particulière (Locoh, 1996). En effet, celles-ci développent des activités annexes à leurs activités domestiques comme l'exploitation du nééré ou du karité, le commerce de produits vivriers... à travers des mobilités devenues permanentes, de manière à soutenir le ménage. Il s'agit surtout de mobilités circulatoires mais qui peuvent aller jusqu'au-delà des frontières nationales. En d'autres termes, celles qui partent à l'intérieur tout comme à l'extérieur pour le commerce du nééré ou du karité jouent des rôles importants dans la survie du ménage.

Au sein des ménages ruraux de la Haute Guinée, l'unité domestique remplit deux fonctions : la production et la reproduction. La femme est à la fois une productrice et une reproductrice. A cet effet, on ne peut pas s'intéresser aux différentes activités des femmes et aux rapports qui s'y construisent sans prendre en compte le contexte familial. En plus, il est important de montrer comment ces activités, qui sont certes souvent faiblement rémunératrices, permettent aux femmes de participer au revenu du ménage, notamment dans un contexte de paupérisation accrue.

Dans toutes les localités étudiées, les femmes sont soumises à l'autorité des hommes. Dans un premier temps elles sont sous la responsabilité de leur père ou un ascendant mâle si le père est absent ou décédé. C'est après le mariage qu'elles passent sous l'autorité de leur mari. Dans la majeure partie des cas, la bonne organisation du ménage repose sur les femmes car ce sont elles qui font l'ensemble des tâches domestiques. Ces tâches sont assurées en respectant les tours² dans les familles polygames qui dominent l'ensemble de la région.

Comme le montre Molinier (2003), c'est dans le travail que réside le noyau dur de la production sociale des sexes et non dans la sexualité. Selon elle, c'est dans le travail que se construisent les rapports sociaux et seul ce dernier a le pouvoir de produire et de modifier les individus. Dans le contexte africain, le travail à travers son organisation et sa division joue un rôle essentiel. C'est pour cela qu'il représente un enjeu important des rapports de genre et surtout de sexe au sein des sociétés. Il occupe une place centrale dans ces rapports et explique en même temps que les rapports de genre se transforment et se déplacent³.

Le travail dans le contexte de la Haute Guinée que nous avons étudiée inclut divers types : le travail domestique, le travail informel, le travail marchand, le travail non rémunéré etc. Notre problématique est structurée autour des développements de Pfefferkorn qui affirme que « *le travail est en effet à la fois le levier de la domination qui s'exerce structurellement sur les femmes mais aussi, et en même temps, celui de l'émancipation* » (Pfefferkorn, 2008 : 1).

Nous nous demandons à cet effet si en Haute Guinée le travail peut empêcher l'exercice de la domination de l'homme sur la femme ou si au contraire il peut conduire à l'émancipation de cette dernière. Mais de quel type de travail s'agira-t-il pour favoriser cette émancipation et permettre à la femme d'élargir son espace de vie et donc de renégocier sa place dans une société qui se reproduit à travers son exploitation ? Par quels mécanismes pourrait-elle transgresser le carcan des règles traditionnelles dont on connaît par ailleurs l'inertie ?

C'est à travers ces interrogations que ce travail est structuré à partir des enquêtes de terrain effectuées en 2013 dans cinq localités de la Haute Guinée auprès de 35 ménages mariés en moyenne à 2,4 femmes, soit au total de 691 personnes pratiquement toutes de religion musulmane. Il présentera d'abord les activités quotidiennes des femmes quand elles sont à la maison, ensuite quand elles sont en mobilité.

2. Dans les ménages polygames, les femmes rejoignent à tour de rôle la case de leur époux chaque soir. Chacune y passe le même nombre de nuits et l'homme doit respecter scrupuleusement ce calendrier, sous peine de conflits.

3. La transformation des rapports de genre s'opère dans le temps et l'espace dans la société. Ce qui est admis ou pas admis dans une société peut connaître une évolution à la longue.

2. La femme dans la production en Haute Guinée : le surtravail de la femme et son extorsion par l'homme

La société malinké contrairement à la société moderne, fonctionne sur la base de la domination masculine dont les filles et les femmes sont toujours victimes. C'est au sein du ménage que s'organise la production agricole associée à la cueillette, la chasse et l'artisanat. Sa structure permet d'établir la place de chaque membre dans la prise de décisions et d'exécution des travaux dans les champs communs appelés "*foroba*"⁴. Du point de vue de la production des disparités sont visibles et défavorisent les femmes qui n'ont pas accès aux moyens de production dans le domaine agricole surtout. Tant que ces dernières sont marginalisées dans l'accès et le contrôle des ressources, une part importante de la force de travail du ménage est utilisée sous forme d'extorsion du surtravail.

En effet, dans de nombreux ménages de la région, les femmes sont perçues comme des êtres inférieurs aux hommes. Selon Doubate, « *Cette croyance est renforcée par l'islam qui indique que la femme est l'émanation de l'une des côtes de l'homme. De ce point de vue, le travail de la femme est moins visible donc moins reconnu par la collectivité* », (Doubate, 2012 : 199). En dépit des immenses efforts dans le domaine de la production de la richesse familiale où elles mettent en valeur leur force de travail et celle des enfants, la place des femmes ne correspond pas à leur apport économique qui n'est pas reconnu à sa juste valeur. La force de travail concerne principalement le nombre des membres qui exécute les travaux agricoles et non agricoles. Les hommes, les femmes, les enfants et les autres membres collatéraux constituent tous la force de travail au sein du ménage. Avant la fondation de leurs ménages, les hommes travaillent sur les champs de leurs pères sans être rémunérés car en tant que cadet social, ils sont placés dans la même situation que les femmes de la famille : ils sont une aide familiale (Meillassoux, 1975). Les femmes en tant que force de travail nous ramènent à l'idée de la charge du travail que ces dernières exécutent au sein de l'entité où elles vivent.

Concernant cette notion de division sexuelle du travail, Jessie Bernard affirme que « *Ce n'est pas tant les types spécifiques de travaux que les hommes et les femmes effectuent-ces travaux ont toujours varié d'une époque à une autre et selon les régions- mais c'est le simple fait qu'hommes et femmes effectuent les travaux différents qui est en soi important. La division du travail par sexe signifie que le groupe de travail devient un groupe défini par son sexe. La nature même de la masculinité et de la féminité s'enracine dans la répartition sexuée du travail. Le sexe s'identifie au travail et le travail s'identifie au sexe. Le travail définit le genre* » (Bernard, 1981 : 3)⁵.

4. *Foroba*, terme utilisé dans la langue malinké pour désigner les champs communs

5. It is not so much the specific kinds of work men and women do-they have always varied time to time and place to place- but the simple fact that the sexes do different kinds of works whatever it is, wich is in and of itself important. The division of labour by sex means that the work group becomes a sex group. The very nature of maleness and femaieness becomes embedded in the sexual division of labour. One's sex and one's work are part of one another. One'sworkdefinesone'sgender.

2.1. La femme dans la vie domestique

Dans la société malinké, les femmes sont formées dans le contexte familial afin de devenir des travailleuses dans le ménage et dans la vie communautaire. Les femmes constituent une force de travail importante et font partie intégrante du déroulement des activités de production du ménage. En milieu rural guinéen en général et en Haute Guinée en particulier, les femmes travaillent beaucoup plus que celles de la ville. Le travail des femmes des ménages enquêtés croît avec la taille du champ familial et individuel, mais aussi avec les activités génératrices de revenus (l'exploitation du néré, du karité, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires) que ces dernières pratiquent.

Cependant, l'accès à la terre constitue un véritable problème pour les femmes, mêmes quand elles sont mariées. Elles perdent le plus souvent le droit à l'héritage foncier au profit de leurs frères restés dans la résidence patrilocale sous prétexte que ces femmes doivent être désormais prises en charge par les familles de leurs maris. Dans les localités étudiées, les femmes ne reçoivent que des terres concédées par les maris et leurs parents : c'est là qu'elles cultivent les légumes ou les condiments pour la sauce des repas familiaux. Il se trouve souvent que ces terres qui leur sont prêtées sont moins productives que celles que gardent les maris et leurs familles.

Les femmes jouent également un rôle considérable dans l'élevage des animaux car ce sont elles qui le plus souvent entretiennent les bêtes. Contrairement aux hommes, elles élèvent beaucoup la volaille (77,7%) centrée surtout sur les poules. Leurs parts dans l'élevage des bovins sont estimés à 63,9%, dans les caprins à 71,6 et dans les ovins à 62,2%. En moyenne, chaque femme élève 2.1 vaches, 1.3 moutons, 1.5 chèvres et 3.3 poules. Cela revient à dire que dans l'ensemble, cette activité est l'affaire des femmes, l'homme n'ayant que quelques têtes de bétail. Cependant comme en principe, tout appartient à l'homme, il peut se servir dans le cheptel de la femme pour satisfaire ses besoins à lui, ce qui est souvent source de frustration pour la femme. Après la production agricole, une partie de la récolte est vendue par le mari qui utilise le résultat de la vente comme il l'entend, et pas nécessairement au profit de l'ensemble de sa famille. 72,7% de la production faite sur les champs communs sont vendus pour le compte des hommes. La vente peut être faite par l'homme lui-même ou par la femme. Mais au cas où la femme est chargée de l'opération, l'homme a déjà une idée du prix car elle doit lui remettre la somme exacte de la vente. Pourtant, l'essentiel du travail sur les champs communs a été fait par les femmes !

En plus, comme l'affirme Droy, « *l'enrichissement du chef de famille n'entraîne pas automatiquement une amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la famille, en particulier des femmes et des enfants* ». En effet, si la femme affecte l'essentiel de ses revenus à l'amélioration du niveau de vie de la famille dans son ensemble et de ses enfants en particulier, ce n'est pas le cas pour les hommes qui, du fait de la séparation des budgets avec leurs épouses, ne sont pas tenus à une répartition équitable de leurs

revenus au sein de la famille. C'est ainsi que la baisse des revenus des femmes peut avoir des effets catastrophiques sur le groupe familial (Droy, 1990 : 125).

En effet, le pécule amassé par les femmes dans les activités créatrices de revenus sert souvent à répondre aux besoins des membres du ménage. Du fait du recul des revenus des hommes, les femmes participent à tous les postes de dépense du ménage. Il est important de signaler que leur activité économique s'inscrit dans le cadre familial. Elles occupent une place essentielle dans l'organisation économique de la famille qui est liée à la situation précaire des ménages, mais aussi à la place qui leur est socialement accordée. Bien que les femmes contribuent de façon décisive dans les revenus des ménages, il n'y a pas de remise en cause directe de la place de l'homme. En milieu rural malinké en général, la gestion des revenus du ménage est placée sous l'autorité du mari, chef de famille. Les femmes ne négocient presque pas d'espace de liberté personnelle pour ce qui est de l'utilisation de leurs revenus. Elles font consolider la place que la société malinké attribue à l'homme quel que soit son avoir économique pour soutenir un ménage où la femme joue le premier rôle économique. Leur comportement consiste à renforcer l'autorité du mari au sein du ménage et même dans tout l'entourage.

En étudiant leur participation au budget du ménage, 80% des femmes déclarent avoir eu des dépenses liées à l'alimentation, à la santé, à l'habillement, à la scolarisation et aux affaires sociales (mariage, décès, baptême). Seulement 20% des hommes déclarent avoir contribué à tous ces niveaux de dépense dans le ménage. Dans les montants donnés par les hommes et les femmes, notre constat est que les femmes dépensent beaucoup plus dans l'ensemble des cas cités que les hommes. Les hommes qui doivent prendre normalement en charge toutes les dépenses de la famille se voient remplacés par leurs femmes dans le rôle de pourvoyeurs des ménages. Cela revient à dire qu'ils ont failli dans leur mission principale et que leur statut de dominant va basculer tôt ou tard.

Nos observations sur le terrain permettent ainsi d'analyser dans le détail la division sexuelle du travail qui rend les femmes dépendantes et limite la reconnaissance de leur économie dans une société dominée par l'homme. De façon générale, la cueillette de néré est pratiquée par les femmes. Les hommes ne s'intéressent pas à l'aspect cueillette pour des raisons socioculturelles. Cela suppose déjà une division sexuelle du travail dans un contexte où le travail féminin est souvent dévalorisé dans la mesure où cette division sexuelle du travail « traduit non pas une complémentarité des tâches mais la relation de pouvoir des hommes sur les femmes » (Verschur, 2006 : 8). Aussi, l'exploitation des cultures de rente (arachide, coton, mangue, ananas...) par les hommes a creusé davantage le fossé préexistant dans les rapports de genre. L'essor de cultures a permis à l'homme d'« exploiter » la femme. C'est ainsi que les femmes se sont retrouvées beaucoup plus reléguées au second rang dans la société.

Nous jugeons encore utile de réaliser une étude sur l'organisation économique des hommes et des femmes, mais aussi leurs différentes participations aux travaux et contributions au sein du ménage.

L'organisation domestique quotidienne comme nous l'avons souligné plus haut repose sur les femmes. Celles-ci gèrent la maisonnée et utilisent la main d'œuvre enfantine pour les épauler dans certaines tâches. Dans la mesure où les hommes ne s'investissent pas dans les travaux domestiques, plus les femmes ont des enfants pour les aider, plus les travaux domestiques seront allégés. Tous les bras féminins qui sont à la disposition des femmes constituent leurs aides. Les fillettes dès l'âge de sept ans assistent leur mère dans les travaux domestiques. De même, les belles-filles prennent la relève des femmes âgées et les dispensent de certains travaux.

Dans les familles polygames, le système de tours entre coépouses détermine les activités domestiques des femmes. La femme qui est de tour gère le ravitaillement en eau, et la préparation des repas des adultes de la famille. Ravitailler la famille en eau demande du temps. Cette tâche est souvent déléguée aux femmes. La femme qui est de tour fait plusieurs trajets pour la recherche de l'eau. Les concessions ont besoin d'environ 200 litres d'eau par jour. A raison de 20 litres portés à chaque trajet, il est nécessaire de répéter le trajet une dizaine de fois dans la journée.

Les femmes interviennent dans la préparation des repas quotidiens qui sont répartis entre la journée et la soirée. Dès le chant du coq, la femme de tour se lève pour piler les céréales (mil, maïs ou riz) qui serviront pour la préparation du petit déjeuner. Dans la journée, le même rythme de travail est repris pour la préparation du riz ou du *tô* (pâte de manioc) qui servira de déjeuner pour la famille et qu'elle emportera pour les travailleurs dans les champs. Au retour des champs, elle prépare le repas du soir et chauffe de l'eau avant le retour des travailleurs. A ces différentes tâches s'ajoutent les soins et l'allaitement des enfants.

La femme qui est de tour doit préparer le repas des adultes de la famille avec les céréales qui lui sont données par son mari et les condiments qu'elle aura elle-même achetés ou produits. Toutefois, chaque femme doit assurer quotidiennement la nourriture de ses propres enfants pour lesquels le mari ne fournit pas les céréales. Les dépenses liées à la nourriture des enfants sont donc entièrement assumées par les mères, ce qui implique que celles-ci doivent avoir d'autres revenus pour y parvenir. Les tâches accomplies par les femmes sont très lourdes et consommatrices de temps. Les femmes travaillent beaucoup plus dans l'espace domestique qui finit par se féminiser à cause des travaux qu'elles effectuent du matin au soir.

Il est ainsi établi que la femme, notamment en milieu rural, consacre 7 H par jour aux activités domestiques. Or, ces activités qui ne sont ni valorisées, ni rémunérées, ne leur procurent pas de revenus et limitent leur capacité à exploiter les opportunités de développement. Même si ces données n'épuisent pas la problématique sur le rôle productif des femmes de Guinée, elles peuvent servir d'exemples pour rendre compte de l'ampleur de ce rôle et de quelques aspects des problèmes et des risques spécifiques qu'il soulève pour elles.

Par ailleurs, deux types d'activités sont pratiqués par les populations : les activités agricoles et les activités non agricoles ; les premières constituent la principale source alimentaire du ménage, les secondes permettent au ménage un accès facile à l'économie de marché. Toutes ces activités sont structurées par la division sexuelle du travail qui organise une certaine interdépendance entre les sexes. Mais dans les faits, cette interdépendance reste formelle car il est reconnu que dans les différentes activités productives des femmes, c'est leurs rôles d'épouses qui prévalent.

Rappelons que l'agriculture est déclarée comme activité principale par 85.7% des hommes et 68.6% des femmes. Elle permet à la population d'assurer son alimentation quotidienne. L'homme est censé apporter les céréales qu'il a lui-même cultivées (riz, fonio mil, maïs, etc.) et les femmes sont obligées de travailler près de 15 heures par jour pour compléter la ration du mari.

2.2. Champs des maris et champs des femmes : de l'extorsion encore et toujours

Les relations de genre en vigueur au sein de la société malinké font que l'agriculture ne se pratique pas de la même manière selon le sexe, ce qui crée des rapports de force défavorables aux femmes.

En effet, les femmes se trouvent dans l'obligation de travailler d'abord dans les champs des maris et par la suite dans leurs propres champs en vue de faire face aux besoins de la famille. Cela signifie qu'il existe deux types de champs : le champ familial « fodoba » et le champ individuel de la femme « lodjo ». Le premier généralement assez vaste est mis en valeur, sous l'égide du chef de famille, qui est le plus souvent le patriarche, par tous les membres qui constituent l'unité familiale. La gestion de la production relève de l'autorité du chef de ménage souvent de sexe masculin.

Il est reconnu par l'ensemble des personnes enquêtées que les femmes ont de lourdes charges de travaux domestiques et agricoles en milieu rural. Les heures de travail varient selon les localités étudiées. Mais dans l'ensemble toutes les femmes vont d'abord travailler dans les champs du mari et après elles rejoignent leurs champs avec l'aide de leurs enfants.

Il ressort de nos observations que les femmes, dans les ménages polygames, n'ont pas les mêmes horaires de travail dans les champs familiaux. Quand elles sont de tour, leur présence effective n'est pas exigée dans la mesure où elles accomplissent d'abord les travaux domestiques avant de se rendre dans les champs.

A Sanguiana par exemple, deux cas de figure se présentent pour ce qui est des travaux champêtres des femmes. Dans le premier, les femmes travaillent pendant 4 jours dans les champs des maris, du lundi au jeudi. D'après les maris, le reste des jours peuvent être consacrés à leurs propres travaux dans les champs individuels. En théorie, elles disposent

donc de trois jours pour leurs champs. Il se trouve cependant que les jours qui restent correspondent au vendredi, jour de prière où le travail des champs est nul, au samedi, jour du marché hebdomadaire. Cela revient à dire que si les femmes ont quatre jours pour les travaux du mari, elles n'ont pratiquement qu'un jour dans leurs propres champs.

Dans l'autre cas de figure, les femmes évoluant dans les ménages polygames fonctionnent sur la base de système de tour qui réduit leur temps de travail sur les champs du mari. Celle qui est de tour reste à la maison jusqu'à 12 h pour préparer le repas qu'elle envoie aux travailleurs et elle rejoint les travaux des champs du mari. Si le ménage dans lequel elle vit comprend plus de deux épouses, l'organisation est faite en sorte que celle qui est de tour a deux jours d'exemption des travaux du champ du mari. C'est en ce moment de repos qu'elles en profitent pour réaliser les travaux personnels avant la préparation du repas du soir. Cette réalité se retrouve dans de nombreuses localités de Kouroussa.

Dans l'ensemble des localités de la région, la répartition sexuelle des tâches agricoles se résume en grande partie au double travail des femmes dans les champs des maris et dans les leurs. Dans les faits, l'on constate que les femmes travaillent beaucoup dans les champs des maris et même souvent plus que ces derniers. Sur certains espaces des champs des maris, elles cultivent des produits maraîchers comme les aubergines ou le gombo qui servent de condiment pour les sauces. Elles cueillent aussi les fruits de néré et de karité pendant la période de cueillette de chaque produit. Tôt le matin les femmes prennent la route des champs pour ne revenir que le soir pour accomplir le reste des travaux domestiques. Elles entreprennent des travaux dans leurs propres champs afin de palier au risque alimentaire et subvenir à certains besoins de la famille. Ces champs sont le plus souvent empruntés aux maris car la possession d'un champ par les femmes dépend de l'accord de ces derniers et l'une des principales difficultés liées à l'obtention de champs personnels des femmes est la nécessité de travailler à la fois dans leurs champs et dans ceux des maris. De la sorte, en possédant leurs propres champs, elles accroissent leurs temps de travail et dispersent leurs forces avant les travaux dans les champs familiaux. Cette obligation de travailler parallèlement dans les deux champs a été signalée par nos interlocutrices au cours de nos entretiens comme l'une de leurs contraintes majeures.

Cependant, certains hommes (25.7%) refusent de donner des lopins de terre à leurs femmes pour que celles-ci ne dispersent leurs forces avant les travaux dans les champs familiaux. D'autres maris trouvent que cela pousse leurs épouses à être désobéissantes et même insolentes. Un membre d'un groupement s'exprime à ce propos :

« Quand la femme a son propre champ, elle refuse d'aider son mari dans le champ familial. Elle devient indépendante financièrement et difficile à maîtriser. Elle n'écoute plus son mari et ce dernier risque de la perdre. Il va se trouver dans une situation difficile sans aide dans l'exécution des travaux champêtres. Je vois mal que ma femme travaille pour elle et pour moi quand la tradition recommande que sa raison d'existence c'est moi le mari », (Entretien du 09/11/2012 avec un homme de Moussaya, 48 ans).

2.3. La soumission de la femme à l'homme, une manifestation sournoise du syndrome de Stockholm ?

Toutes les informations recueillies sur le terrain mettent en lumière l'importance de la charge de travail des femmes qui n'est pas du tout comptabilisé. D'autres femmes font le petit commerce, les cultures maraîchères. Une forte proportion de femmes rurales procède, à la veille de la saison des pluies, à l'exploitation des ressources forestières en général et des plantes utiles telles que le néré. Du point de vue de la production du néré et du karité, la répartition du travail par sexe et par type de main d'œuvre met en évidence l'importance de la charge du travail des femmes tout au long de la chaîne. Dans la cueillette et le ramassage, les hommes n'interviennent pas. Ceux qui interviennent le font seulement à 20% et les femmes à 80%. Tandis que du décorcissage à l'extraction en passant par le broyage, les femmes participent pour environ 90%⁶. Les hommes interviennent beaucoup plus dans la commercialisation que dans les autres maillons de la filière néré et karité.

On le voit bien, les rapports de sexe en milieu rural de la Haute Guinée se résument par la subordination des femmes : les femmes et leurs filles sont considérées comme étrangères dans la famille par le fait qu'elles quitteront un jour la maison paternelle pour rejoindre une autre famille qui est celle du mari. Certains secrets de la famille et les grandes décisions leur sont souvent cachés. Dans la hiérarchie traditionnelle, elles n'occupent pas des places de responsabilité comme les hommes.

Le strict respect des traditions à travers l'éducation par les femmes les prédispose à la soumission. Il est recommandé par la société qu'une femme doit une soumission totale à son mari. Plus elle est soumise, plus ses enfants ont la *baraka*. Les hommes, contrairement aux femmes, ne sont pas astreints à un code de conduite dans le ménage où ils occupent la place de chef. Les femmes par contre sont obligées de tenir leur mari au courant de toutes les activités qu'elles pratiquent. Toute action entreprise par la femme sans le consentement du mari est taxée par la société comme un manque de considération pour lui.

La spoliation des femmes par les hommes entraîne des tensions dans les ménages. Les hommes se justifient hypocritement en affirmant que la tradition ne condamne pas ce genre de comportement de leur part, mais les femmes inventent régulièrement des subterfuges pour soustraire une partie de leurs revenus à la convoitise de leurs maris, comme le montre l'extrait suivant :

« Mon mari gaspille beaucoup d'argent car il est l'un des plus généreux du village. Il passe tout son temps à m'emprunter de l'argent pour résoudre les problèmes

6. Rapport de Pré évaluation du Programme Participatif de Développement Rural en Haute Guinée ; document de travail, Kankan 1999.

d'autrui. Il ne rembourse pas du tout les dettes qu'il prend avec moi. Alors j'ai trouvé une solution pour mieux garder les revenus dont je dispose... moi je préfère mettre l'argent dans une marmite qui se trouve dans ma chambre. Comme notre éducation malinké interdit aux hommes d'ouvrir les marmites des femmes lorsqu'elles sont absentes, mon argent est ainsi bien gardé car mon mari n'a jamais accès aux marmites de ma chambre », (entretien du 11/11/2012 avec une femme productrice de Sanguiana).

Les femmes rurales de la Haute Guinée connaissent une forme d'exploitation dont elles s'accommodent curieusement, sans doute à cause de la tradition et de certaines recommandations divines de l'Islam. Dans nos enquêtes de terrain, quand on demande aux épouses quelle est la personne qui contribue le plus à la survie du ménage par son travail, elles répondent à 83% que c'est le chef du ménage, même quand celui-ci n'était pas présent lors de l'entretien pour l'influencer.

Pourtant, elles savent bien que l'essentiel du travail est fait par elles et par leurs enfants quand ils ne vont pas à l'école. Serions-nous en face de nouvelles victimes du syndrome de Stockholm⁷ ? Il faut dire que Warnier⁸ avait constaté le même phénomène au nord-ouest du Cameroun où, affirme-t-il, des femmes sont extasiées devant leurs maris donnant à manger à leurs progénitures la nourriture qu'avaient apportée celles-ci. Pourtant les hommes n'avaient contribué en aucune façon à la production des denrées utilisés dans la préparation de ces repas. Il rapporte la scène dans ces termes : *« Les jours ouvrables (soit environ six jours par semaine de huit jours), les femmes reviennent des champs entre quinze et dix-huit heures portant sur leur tête les produits de la ferme et du bois de feu. Elles préparent ensuite le repas du soir dont elles font deux parts : une pour les commensaux (enfants, voisins, etc.), l'autre pour leur mari, qu'elles mettent dans un panier et portent ou font porter par un enfant dans la maison de l'époux. Lorsque celui-ci revient chez lui, souvent après ses épouses, il trouve à l'intérieur de sa maison autant de paniers qu'il a d'épouses. Il prélève ce qui lui convient pour sa propre consommation. Ses enfants, qui ont en général déjà mangé chez leur mère ou une coépouse, viennent le rejoindre et il leur distribue le reste de la nourriture. Le lendemain matin, le même scénario se reproduit. Akwa (pseudonyme), du lignage Nto'Fi, une femme ... mariée dans une maisonnée polygame ... estime qu'il n'y a pas plus beau spectacle que de voir le père de famille assis dans sa cour se réchauffant aux premiers rayons du soleil, entouré des paniers de ses épouses et distribuant la nourriture à ses enfants ».*

7. L'expression « syndrome de Stockholm » a été inventée par le psychiatre *Nils Bejerot* en 1973. Ce comportement paradoxal des victimes de prise d'otage fut décrit pour la première fois en 1978 par le psychiatre américain *Frank Ocbberg*, en relation avec un fait divers qui eut lieu en cette même ville. Inversement, le syndrome peut s'appliquer aux ravisseurs, qui peuvent être influencés par le point de vue de l'otage. On parle dans ce cas du *syndrome de Lima*.

8. Warnier, J.P., 2009, *Régner au Cameroun / Le roi-Pot-* Paris, Karthala, 338 p.

D'après Warnier, l'explication de ce comportement réside dans le fait que « *Les épouses donnent à leur mari de la nourriture préparée par leurs soins à partir du produit de leurs cultures. Ces transferts sont faits en contre-dons de ce que le père du segment lignager ou de la maisonnée donne sous forme d'onctions, ... de vin de raphia et d'autres substances vitales en provenance des anciens défunts, du chef de lignage ou de clan, ou du palais. Il ne fait que redistribuer la nourriture qu'il a gagnée et méritée auprès de ses épouses, et à l'origine de laquelle il se trouve en dispensant les principes de la fertilité. C'est bien en dernier recours à lui et non aux épouses qui ont pourtant fait le travail alimentaire que ses enfants doivent d'être nourris et maintenus en vie* ».

Tous ces exemples mettent en lumière le fait que les femmes dans les sociétés traditionnelles africaines soient victimes d'une surexploitation et de l'extorsion du fruit de leur travail de la part des maris. Dès lors, peut-on affirmer comme Pfefferkorn⁹ et Kergoat (2012) que les rapports de genre sont dynamiques et évoluent en fonction des sociétés et que le travail est un des éléments de ces évolutions? Les deux auteurs insistent sur le concept de « *la centralité du travail* » pour affirmer qu'il est le levier de la domination de l'homme sur la femme mais aussi de son émancipation. Pour Pfefferkorn, « *si la division sexuelle du travail est le médiateur des rapports de domination des hommes sur les femmes, c'est aussi en agissant au niveau même de la matérialité du travail que les femmes peuvent se réapproprier ce qui leur est confisqué. En ce sens, la sortie des femmes de l'espace domestique et leur entrée dans « l'industrie publique », comme le disait à sa manière en son temps Friedrich Engels, est une étape indispensable en direction de l'émancipation. Indispensable, mais non suffisante. Car leur entrée « dans l'industrie publique » s'est faite dans le cadre de rapports de classes et de rapports de sexes dans lesquels elles se retrouvent doublement en situation dominée. Or toute la difficulté pour les membres des catégories dominées est d'arriver à se réapproprier les rapports sociaux, l'ensemble des rapports sociaux, et de pouvoir les transformer dans le cadre de pratiques sociales collectives* » (Pfefferkorn, 2008).

Longtemps resté invisible¹⁰, le travail des femmes en tant qu'acteur économique est aujourd'hui au cœur des préoccupations économiques pour le développement des pays africains. De nombreuses données historiques révèlent que les « femmes ont toujours travaillé ». Dans notre analyse, nous prenons en compte les rôles reproductif et productif de la femme dans un contexte essentiellement guinéen où les femmes à travers le travail sont victime de surexploitation de la part des hommes. A cet effet, sans nous lancer dans un militantisme féministe, cette recherche entre dans la catégorie des études

9. Pfefferkorn, R., 2008, – Le travail : axe central des rapports sociaux de sexe-in La pensée, n° 355, juillet-septembre 2008, pp. 93-100.

10. Cette invisibilité du travail s'explique par la non prise en compte de certaines tâches domestiques non rémunérées qu'accomplissent les femmes. Si ces travaux domestiques des femmes étaient exécutés par une domestique, cela susciterait un salaire de la part du mari qui devrait en principe verser à ses femmes.

de genre à travers l'organisation sociale, économique et culturelle des hommes et des femmes, des aînés et des cadets. Cette organisation est l'objet d'une analyse à travers les relations de pouvoir qui structure la société.

Pour ce fait, dans le contexte de la Haute Guinée comme ailleurs en Guinée, nous pouvons dire avec Guillerrou que « *les femmes ne sont pas possesseurs des champs qu'elles cultivent ; elles utilisent les champs où leur mari ont des droits [...] elles ont donc une dépendance redoublée qui les séparent techniquement et socialement de leurs moyens de production et les réduit à leur force de travail [...] le travail de la femme est plus astreignant et moins socialisé, il est donc difficile de remettre en cause leur position et la pénibilité des tâches* » (Guillerrou, 1988). Leur surtravail est capturé et extorqué par leurs maris. Comme le note Goquery-Vidrovitch, « *les femmes d'Afrique ont au moins un point commun : elles n'ont pas le temps*¹¹. *Elles ont beaucoup moins de temps que les hommes* » (Goquery-Vidrovitch, 1994 : 7). Ces femmes, sont essentiellement chargées des travaux domestiques du ménage (cuisine, ménage, garde des enfants, soins aux personnes âgées, approvisionnement en eau et en bois de chauffe, petit commerce) et de procréer. « Cette charge domestiques ne leur permet pas de dégager suffisamment de temps pour elles-mêmes pour exercer des travaux productifs (commerce, couture, saponification, teinture, salariées...) au sein et parfois en dehors des espaces domestiques » (Bayo, 2017 : 20).

En fin de compte, le travail des femmes est-il source d'exploitation ou d'émancipation dans les rapports de genre ? Contrairement à ce qu'affirme Pfefferkorn, tout ce que nous venons de montrer semble suggérer que le travail domestique et des champs ne libère pas la femme de la Haute Guinée ; au contraire, il l'asservit sans lui permettre de remettre en cause cette relation de dépendance. Dès lors, pourrait-on penser que l'obtention d'une certaine autonomie financière grâce à des activités rémunératrices participerait à une émancipation de la femme à travers notamment les mobilités qu'elles impliquent ? A travers l'exploitation des activités génératrices de revenus, les femmes peuvent-elles s'émanciper et renégocier leur place au sein des institutions de base (famille, communauté rurale), ou dans la société, donc d'élargir leur espace de vie ?

3. Pratiques migratoires et associatives, une révolution dans les rapports de genre ?

Les difficultés économiques actuelles liées au manque d'emploi ou à un emploi précaire en Guinée ne permettent plus aux hommes d'assurer la survie de leurs nombreuses familles. Les femmes sont alors obligées de s'impliquer encore davantage dans la recherche d'un supplément de revenus à travers des activités non agricoles comme le

11. Ce manque de temps des femmes est dû aux multiples charges domestiques et travaux champêtres qu'elles exécutent pour la survie du ménage.

commerce ou l'orpaillage. Les marchés de ces produits comme le néré ou le karité sont souvent sous-régionaux, ce qui nécessite une mobilité accrue des épouses en dehors de leurs ménages. Quand elles ne sont pas en déplacement, les femmes ont trouvé une sorte d'exutoire dans le mouvement associatif qui leur permet de contester de plus en plus, même si c'est encore de façon discrète, l'ordre social inégalitaire.

3.1. La mobilité des femmes : vers un nouveau processus d'émancipation ?

« Les mobilités féminines reflètent donc un contournement des règles et du poids des contraintes collectives. Elles permettent aux femmes notamment celles rurales à dépasser le seuil de l'espace domestique (maison et espaces de travail proche) et à mobiliser des ressources spatiales et monétaires nouvelles susceptibles de bousculer des constructions identitaires des masculinités et féminités » (Guétat-Bernard, 2013).

Le déplacement des femmes rurales de la Haute Guinée est devenu un phénomène généralisé. Lorsqu'elles demeurent longtemps dans les zones d'accueil, les migrantes s'émancipent et finissent par avoir un autre regard vis-à-vis de la gestion de leur ménage. Ces mouvements à travers divers horizons influencent sur leur comportement car elles vont prendre une certaine distance par rapport aux contraintes traditionnelles. Au retour, elles ne sont plus vraiment les mêmes (Toure, 2013). Celles qui partent reviennent toujours avec des nouveaux comportements par le fait de leurs contacts avec d'autres personnes et d'autres réalités. Ces changements sont bien visibles chez les productrices de néré qui fréquentent les centres urbains du pays et de la sous-région (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.) pour la commercialisation des produits du néré.

Le tableau précédent montre que les femmes des différents sites enquêtés sont très mobiles car à travers leurs activités commerciales et parfois pour des raisons sociales, elles effectuent de nombreux déplacements dans le pays et même dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest¹². Les femmes sont nombreuses à effectuer des voyages à Bamako (38% des déplacements), Conakry avec 16%, Kankan avec 7% et Abidjan. D'autres se déplacent vers les localités de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière.

La durée du séjour varie selon les lieux de destinations et des motifs de séjours. La durée de séjour des femmes est plus longue à Abidjan avec 4,7 semaines car à cause du mauvais état de la route de Senko plus proche de la frontière ivoirienne, il faut passer par Bamako qui rend le trajet plus long. Les déplacements dans ce pays concernent

12. La diversité des lieux de destination de ces femmes indique bien la tendance de leurs mouvements à travers le pays et la sous-région.

Tableau 1. La mobilité des femmes de l'échantillon enquêté et leurs destinations

<i>Destinations</i>	<i>Nombre de femmes</i>	<i>Temps moyen en jours par an</i>	<i>Motif du voyage</i>
Bamako	21	25.2	Vente néré
Conakry	9	16	Vente néré et produits agricoles
Kankan	8	14	Vente soumbara et produits agricole et maraichers
Abidjan	4	33	Vente néré et basin et visite
Kouroussa	3	14	Commerce produits agricoles
Siguiri	3	28	Orpaillage
Dakar	2	17.5	Vente néré, arachide et indigo
Kolomakambaya	1	2	Famille
N' Zérékoré	2	14	Vente soumbara
Damissakoura	1	2	Funérailles
Djelibakoro	1	7	Funérailles
Sanasia	1	7	Mariage
Moyenne		20.5 jours	

Source : Enquête de terrain, 2012.

souvent le commerce du néré, la vente de basin et quelques visites rendues aux parents qui y résident. Bamako constitue la destination principale des femmes de la Haute Guinée, la durée de séjour étant de 3,6 semaines. Ce pays est le premier centre de commercialisation sous-régional du néré. La majorité des femmes qui y vont commercialisent non seulement le néré mais aussi elles achètent des basins qu'elles reviennent vendre en Haute Guinée. A Conakry la capitale de la Guinée, la durée de séjour est de 2,3 semaines aussi. Les mouvements plutôt pendulaires sont plus fréquents (2 ou 3 fois par semaine) vers les localités les plus proches comme Kankan. A Kouroussa, les femmes ont effectué des déplacements dont la durée est de plus de 2 semaines et parfois pendulaire à cause de la proximité des sites pour des raisons liées au commerce et à la famille. Les déplacements sur Siguiri sont pendulaires et font aussi plus de 4 semaines pour des raisons liées au commerce de néré et à l'activité de l'orpaillage.



Photo 1. Marché d'Adjamé en Côte d'Ivoire.

Source : Enquête de terrain, 2012.

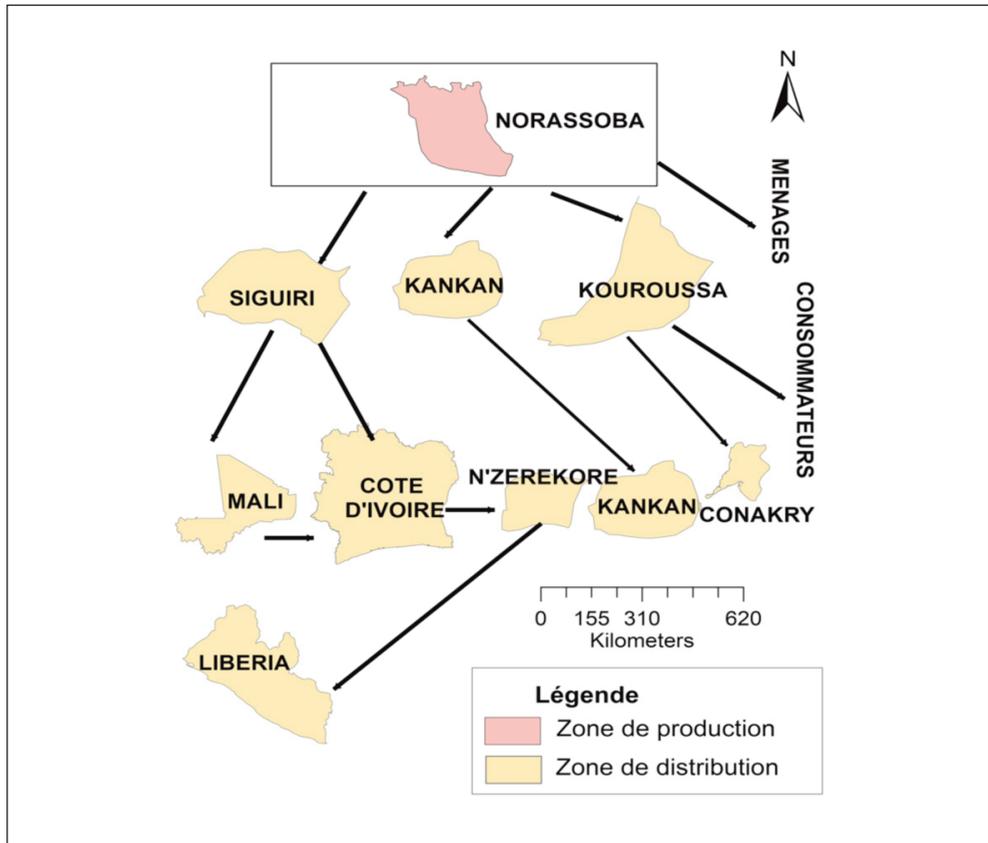


Photo 2. Grand marché de Bamako.

Source : Enquête de terrain, 2012.

Dans l'ensemble, les zones rurales de la Haute Guinée connaissent aujourd'hui de nombreux déplacements des femmes vers les centres urbains, les zones minières et les pays limitrophes de la Guinée (la Côte d'Ivoire et le Mali). Autrefois, autant il était facile de trouver des femmes et filles n'ayant jamais quitté leur village ou passé une nuit en dehors du village, autant il était difficile, voire impossible, d'en trouver qui ne se déplacent pas pour rechercher leur bien-être. Contrairement à l'idée qui prédominait que c'était les femmes qui restaient de façon permanente au foyer et que les hommes ne restaient que pour les activités agricoles pendant la saison des pluies, aujourd'hui les hommes et les femmes dans les localités de production de néré migrent tous vers d'autres zones pour rechercher un mieux-être à travers le commerce, le travail dans les mines pour la recherche de l'or.

Les migrations des femmes dans ces localités s'effectuent généralement autour de leurs activités de commerce telles que la vente du néré par exemple. Ces migrations répondent le plus souvent à des logiques saisonnières de courtes durées. Un phénomène nouveau chez les femmes de ces localités est leur migration vers les zones aurifères qu'elles ne pratiquaient pas auparavant. Certaines d'entre elles passent plus de 4 semaines dans la région de Siguiri pour faire de l'orpaillage. Auparavant, ces migrations ne concernaient que les hommes qui évoquaient les motifs de recherche de moyens pour soutenir leurs familles. Ce n'est plus le cas actuellement, car, disent-elles, « *avant nous les femmes, on restait au village pour nous occuper de nos foyers. Les mines étaient le travail de nos maris qui allaient s'installer pendant des mois pour avoir quelques grammes d'or qu'ils vendaient pour faire face aux besoins de la famille qui est très nombreuse. Comme mon mari est polygame avec quatre femmes et beaucoup d'enfants, chaque femme s'occupe de ses enfants. Mes coépouses ont déjà reçu des terres du mari et de leurs parents pour cultiver et elles ont la facilité de prendre en charge leurs enfants.*

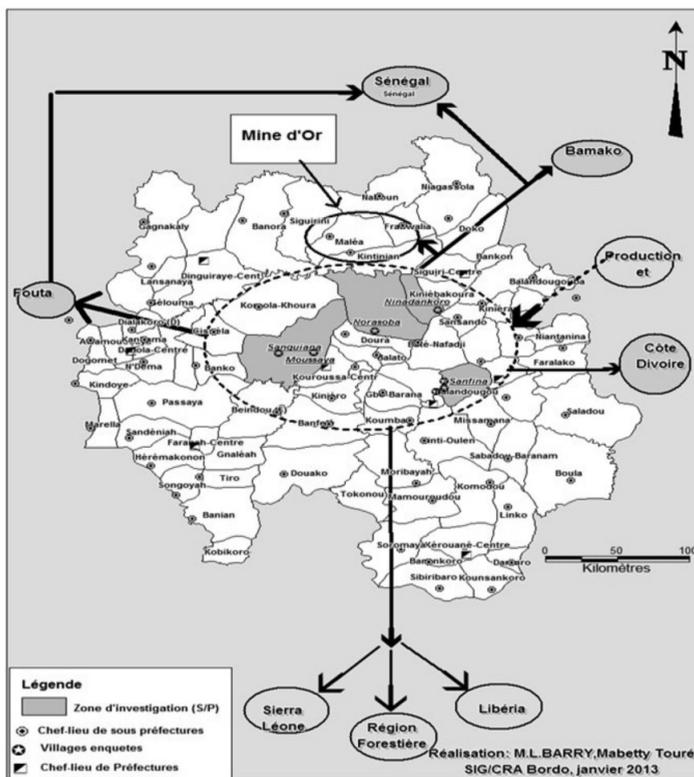


Carte 2. Chaînes de distribution des produits du néré par les femmes de Norassoba.

Sources : Investigation de terrain ADM Gui WGS 84. Auteurs: B. Toure / M.A. Conde.

Et comme je n'ai pas mon champ personnel afin de faire face aux besoins de mes enfants qui sont les plus jeunes du ménage, je vais souvent à Damada¹³ pour chercher de l'or. Lors de mon dernier séjour, j'ai fait 1 mois et mon mari s'est fâché. Pourtant j'ai eu au cours de ce séjour de l'argent qui m'a permis de faire le sacrifice de mes triplées filles, ce que le père n'avait pas fait, par défaut de moyens. En plus j'envoyai régulièrement de l'argent à ma famille restée au village pour mieux vivre», (entretien du 10/19/2012 avec la femme du jeune frère du président de l'APEAE de Sanguiana).

13. Damadan, c'est la nouvelle zone découverte à Kouroussa où se trouve de l'or. Beaucoup de jeunes ont abandonné plusieurs de leurs activités pour y aller.



Carte 3. Circuit de commercialisation des produits du néré en Haute Guinée.

Si auparavant les femmes étaient obligées de faire leur commerce de produits agricoles seulement dans les localités où elles vivaient, aujourd'hui, vue la charge qui leur incombent, elles effectuent plusieurs déplacements à travers le pays et même dans la sous-région. Cela constitue une véritable révolution dans le phénomène migratoire dans les localités de la Haute Guinée mais aussi dans les rapports de genre. Il y a quelques années encore, il était impensable que des femmes puissent quitter le domicile conjugal aussi longtemps et souvent sans demander l'autorisation du mari !

Nous retenons de ces mobilités que les femmes de notre échantillon sont tout le temps en mouvements. Ces mouvements à travers divers horizons influencent leur comportement car elles vont prendre une certaine distance par rapport aux contraintes traditionnelles. Au retour, elles ne sont plus vraiment les mêmes. La migration est ainsi à la base d'une révolution sociale silencieuse mais sûrement irréversible.

3.2. Emergence du mouvement associatif féminin

En Afrique de l'Ouest, à l'instar des hommes, les femmes s'inscrivent dans une variété de regroupements. Elles se sont organisées dans une multitude de réseaux qui prennent en charge différents problèmes, le plus souvent spécifiquement féminins (Ryckmans, 1997). Dans la logique de formalisation des activités productrices comme l'exploitation du néré, les femmes sont encouragées par des bailleurs de fonds ou par des femmes *leader* à s'organiser en collectifs (association ou union, échelles préfectorale et régionale). Réunies dans un collectif, les femmes forment un réseau dense dont l'un des points communs est l'exploitation des produits de cueillette comme le néré et le karité qui sont des ressources végétales typiques pour obtenir des produits convoités sur les marchés des pays de la sous-région ouest africaine.

Dans le contexte de la Haute Guinée, nous nous appuyons sur nos enquêtes réalisées dans les différents sites d'investigation en nous intéressant aux femmes qui ne se déplacent pas mais qui s'investissent dans les organisations collectives.

Les femmes de la Haute Guinée, qu'elles vivent en milieu rural ou urbain, se mobilisent pour prendre en main leurs destinées en faisant preuve de leurs capacités d'« agir en groupe ». C'est à travers cette prise de conscience que l'« union fait la force » et la perspective d'amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation de la production ou la création d'activités génératrice de revenus qu'émergea la nécessité de créer des collectifs dans plusieurs localités de la région.

« Aujourd'hui, nous nous organisons en groupe pour notre propre épanouissement et le développement de notre localité. Nous avons compris que même nos enfants qui sont allés en ville pour les études et certains qui travaillent déjà se regroupent une fois dans le mois pour discuter des problèmes de notre localité. Ils interviennent même à travers leurs cotisations à la construction des infrastructures (Mosquées, Ecoles, Terrains de jeux, etc.) pour le développement de Balandou. Ils sont très attachés à nous qui sommes ici car à tour de rôle ils effectuent des visites de façon régulière pour s'informer de certaines réalités. Alors ces belles initiatives de nos fils nous encouragent à évoluer en groupe bien que certaines l'étaient déjà. Lorsqu'ils nous conseillaient de mettre en place les groupements pour nous trouver des bailleurs de fonds et certaines institutions internationales pour nous apporter assistance dans nos activités de groupements, nous avons bien accueilli l'idée. (entretien le 03/10/2012 avec la présidente de l'union des groupements, 60 ans).

Les femmes évoquent plusieurs motifs pour expliquer leur adhésion au groupement. Ces motifs sont variés et reflètent la multitude d'intérêts que portent les femmes à leur collectif. Quand l'on leur posait la question « pourquoi avoir créé un groupement », et ce qu'il représente pour elles, les réponses données étaient nombreuses. Dans nombreux de leur discours, les femmes faisaient allusion aux conditions économique, social, politique, affective.

Vu les réponses données par les personnes interrogées, deux principales motivations ont poussées les femmes à s'engager dans le groupement. Ce sont d'une part la recherche de revenus pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans un contexte économique difficile et d'autre part la volonté de renforcer les solidarités ou d'en créer de nouvelles à l'extérieur, pour subvenir aux nombreux besoins de leurs familles. Pour la majorité des femmes vivant en milieu rural de la Haute Guinée, le groupement constitue un nouvel espace de socialisation, de discussions, d'échange et d'entraide. Par le fait de la proximité de certaines zones d'enquête par rapports aux centres urbains (c'est le cas de Balandou et Moussaya par exemple par rapport à Kankan), il existe des groupements qui relèvent de motivations beaucoup plus souvent économiques par le fait qu'ils bénéficient de soutiens financiers. Cela peut souvent entraîner une certaine différence au niveau du statut social et économique entre les femmes et les jeunes filles mais aussi entre les femmes et les hommes quand il s'agit du groupement mixte.

Une fois les motifs évoqués, l'adhésion de nouveaux membres aux groupements est libre et se fait sur la présentation d'une demande écrite ou verbale avec en plus dix noix de cola. Ces dix noix de cola sont le signe de la volonté et de la détermination à s'investir dans les activités des groupements. La demande est adressée aux présidentes des groupements qui, au cours d'une assemblée, font part aux autres membres de l'intention de telle femme à devenir membre. Après s'être rassurés de la moralité de la personne désireuse de prendre part aux activités du groupement, les membres donnent leur accord. Le fait d'être retenue témoigne déjà de la satisfaction des membres envers la nouvelle adhérente, ce qui suppose une reconnaissance par les aînés de la famille et l'époux qui accepte cette orientation de sa femme. Cette acceptation dans le groupement est un engagement pour l'adhérente à mériter la confiance que l'on place en elle. L'endurance, la disponibilité et la patience sont autant de valeurs que cette dernière doit prouver au sein du groupement.

D'abord, la postulante est informée de l'avis favorable qui a été fait à sa requête. Ensuite au cours de la réunion suivante, elle est informée des dispositions du règlement intérieur et des statuts qui régissent l'organisation. Le partage de ces objectifs avec la nouvelle adhérente conditionne son engagement futur. Les discours qui ont émergé des entretiens de groupes confirment bien cette réalité. Une femme membre du groupement Keïraba de Sanguiana déclare :

« Moi j'ai adhéré librement au groupement parce que j'ai constaté que le travail de groupe est toujours bénéfique et permet d'acquérir des expériences nouvelles. C'est après avoir compris les objectifs suivis par Keïraba que ma décision a été définitive. Je donne raison à nos parents qui ont toujours dit qu'un seul doigt ne peut qu'indiquer un objet mais il n'est pas en mesure de le prendre, cette capacité est dévolue à la conjugaison des efforts des cinq doigts. C'est pourquoi pour mieux s'affirmer, il est bon d'adhérer à un groupement », (entretien du 22/09/2010 avec une femme membre du groupement Kaïraba de Sanguiana centre, 38 ans).

L'adhésion dans le groupement n'est pas conditionnée par l'appartenance à une classe sociale (noble ou casté) ou aux différentes confessions religieuses (musulmane, chrétienne). Le groupement est ouvert même aux personnes de castes qui bénéficient du même traitement que les autres membres. Elles ont aussi un droit de regard et de dénonciation des écarts de conduite des autres. Au cours de nos observations de terrain, nous avons été témoin d'une griotte qui critiquait sévèrement certaines femmes du groupement qui retardaient leur cotisation.

La plupart de ces groupements ont été créés à la suite de la promulgation de l'ordonnance n° 005/PRG/SGG/88. L'initiative de leur création est comme nous l'avons dit plus haut parti des femmes, mais le mouvement a été suscité et entretenu en général par l'administration centrale à travers ses services décentralisés (vulgarisation agricole, animation rurale et microprojets) à travers aussi l'intervention d'institutions internationales. Les groupements ont démarré dans l'ensemble, avec des effectifs modestes, mais compte tenu de quelques progrès économiques que certains groupements ont pu réaliser et de l'intensification des campagnes de sensibilisation, le nombre d'adhérentes à ces organisations féminines a presque doublé en 2008 et triplé en 2010. Dans toutes les localités de la Haute Guinée, les femmes parlent de groupements ou d'autres associations à caractère purement social.

En effet, la majorité des groupements (87%) ont un contenu fonctionnel centré sur la production, la transformation des produits agricoles et de pêche et la commercialisation. Ces groupements œuvrent essentiellement dans les activités de maraîchage, saponification, poterie, teinture et préparation du *soumbara* et du beurre de karité. Ces groupements ont en commun plusieurs caractéristiques : une autonomie aussi large que possible vis-à-vis des pouvoirs publics, autonomie qui n'est pas synonyme d'opposition ; une utilité sociale visant la satisfaction d'un besoin solvable ou non ; une liberté dans le choix des objectifs, des structures et des méthodes d'action. Ils sont alors des associations de développement à la base sous directives communautaires (Saussey, 2009). Pour les femmes évoluant en groupe, l'adhésion au groupement est un moyen efficace pour réduire le contrôle de leur activité par les hommes car s'alphabétiser, accéder à des nouveaux revenus est un moyen d'émancipation que certaines attendent sans doute depuis fort longtemps.

3.2.1. Une adhésion conditionnée par l'approbation des maris

En Haute Guinée tout comme dans la quasi-totalité des sociétés guinéennes, l'avis du mari compte beaucoup pour les femmes avant de s'engager dans une quelconque activité. Cette notion de subordination au mari est inculquée à la femme depuis l'enfance par l'éducation que lui donne sa mère. Une fois mariée, le jour de l'accompagnement appelé *sarakaniñon* cette notion est rappelée à la femme par sa famille. Comme nous le raconte la responsable du groupement Sodía de Niandakoro :

« Dans le Mandingue, le mari représente à la fois le dieu sur terre et le père et la mère de sa femme. C'est lui qui décide de beaucoup de choses pour toi car les parents lui ont confié ta responsabilité entière devant le bon Dieu et les hommes. S'il trouve que c'est bon pour toi de faire partie d'un groupement, tu l'intègres sans problème. Par contre s'il n'est pas consentant, tu respectes sa volonté sinon il te fait des histoires devant tes coépouses et tes enfants. Alors pour éviter d'être ridicule aux yeux de tes coépouses et de ton entourage, tu es obligée de rester à la maison pour prouver que tu es un modèle d'ambassadeur de ta famille », (entretien du 30/06/2011 avec la présidente du groupement Sodja de Niandakoro, 43 ans).

Dans ce cas de figure, le mari ne renonce à sa décision qu'en cas d'intervention d'une personne assez crédible au sein de la communauté. C'est souvent le *leader* qui intervient directement auprès du mari tout en expliquant les avantages que peut apporter une femme dans sa famille quand elle est dans un groupement. Elle peut aussi faire intervenir la première autorité coutumière ou religieuse pour convaincre le mari à l'adhésion de sa femme dans le groupement. Lorsque nous demandions à certaines femmes des groupements au sujet des comportements de leurs maris pour leurs adhésions dans les groupements, elles avançaient que c'était par peur qu'elles s'émancipent beaucoup plus en ayant des revenus leur permettant d'avoir plus d'indépendance. Les maris de certaines productrices interrogés exprimaient ce souci d'indépendance qui peut conduire les femmes à désobéir à leurs maris quand elles sont dans les groupements. Le président de l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'École (APEAE) de Sanguiana argumente à ce propos :

« Avant, ma première femme m'écoutait beaucoup et faisait tout ce que je lui demandais. Depuis qu'elle a commencé à fréquenter le groupement, c'est un autre visage que je découvre. Elle passe une bonne partie de son temps dans les activités du groupement et refuse même de m'aider pour les travaux de mon champ. J'ai entendu lors de l'une de ses conversations avec certaines femmes de son groupement qui lui conseillaient de ne s'intéresser qu'aux activités du groupement car les revenus gagnés lui appartiennent. Alors qu'en travaillant dans le champ familial, elle ne gagne rien et c'est sa jeune sœur (la plus jeune épouse) qui profite de sa position de la plus aimée pour gagner des faveurs », (entretien du 11/11/2012 avec le président de l'APEAE de Sanguiana, 54 ans).

Les hommes qui refusent généralement l'adhésion de leurs femmes dans les groupements sont ceux qui voudraient continuer à renforcer leur supériorité sur les femmes en les laissant toujours sous la domination masculine¹⁴. Pour ces derniers, encourager les femmes vers les initiatives qui leur permettent d'améliorer leurs revenus, c'est op-

14. Cette tendance des hommes tire son essence des pratiques de la religion musulmane qui ont eu une grande influence sur le mode de vie des populations dans le milieu mandingue.

ter pour un partage du pouvoir et accepter l'égalité qui n'est pas de coutume chez le malinké. Cependant, ces hommes devraient comprendre que l'augmentation du revenu de la femme est un tremplin pour le bien être individuel et familial.

Dans les localités enquêtées, la quasi-totalité des femmes ont compris que leurs implications dans toutes les activités génératrices de revenus en dehors des ménages sont conditionnées par leur subordination à leurs époux dont les avis sont importants. Cependant, elles sont de plus en plus nombreuses à se passer de l'autorisation du mari quelles qu'en soient les conséquences. En tout cas, les groupements féminins sont devenus des lieux d'apprentissage de nouvelles pratiques synonymes de transgression. Serait-ce le signe précurseur des changements qui s'annoncent ?

4. Conclusion

Dans tous les rapports de genre en milieu mandingue, la domination masculine est évoquée et prise en compte dans les relations. La part du travail est calquée sur ces rapports et cette inégalité pousse les catégories défavorisées à multiplier des activités génératrices de revenus pour améliorer leurs positions sociales.

Cependant la division sexuelle du travail qui est en faveur des hommes¹⁵ montre que les femmes sont plus impliquées que les hommes dans de nombreuses activités pour faire face aux multiples charges de la famille. Au sein des ménages, la force de travail repose sur elles et les enfants. Leurs participations aux dépenses du ménage sont irremplaçables. Pourtant, tout cela n'est pas reconnu par la société qui continue à les considérer comme corvéable à merci à travers l'extorsion de leur surtravail. Le travail domestique et des champs ne participent donc pas à l'émancipation de la femme mais contribue plutôt à son asservissement. Les choses pourraient-elles changer si elles pouvaient atteindre une certaine autonomie financière ?

Justement, depuis 1984, la crise économique qui a accompagné l'ouverture de la Guinée au marché a considérablement affaibli la capacité des hommes à nourrir leurs familles et ils ont dû se résoudre à accepter l'apport monétaire de leurs épouses. Celles-ci se sont lancées dans des activités génératrices de revenus comme le commerce de produits agricoles ou même l'orpaillage autrefois le monopole des hommes. Elles sont tout le temps en déplacement et pour un temps relativement long, et cela au grand dam de leurs époux qui se rendent compte que leur emprise sur elles vole en éclat.

15. Dans cette division de travail, les femmes se retrouvent à plusieurs niveaux de la production agricole que les hommes. Elles s'occupent non seulement des travaux champêtres des maris et ceux de leurs champs personnels.

En outre, ces femmes qui se déplacent, quand elles sont de retour, s'investissent dans les organisations collectives qui sont devenues des lieux d'apprentissage de nouvelles pratiques rémunératrices mais aussi de remise en cause de l'ordre traditionnel dans lequel elles se sentent écrasées. Le démantèlement du système de l'extorsion du surtravail de la femme, quoique silencieux et discret, est en marche d'une manière apparemment irrésistible ! Pfefferkorn et les autres avaient donc raison, le travail est un levier de l'émancipation mais seulement quand il procure une certaine autonomie financière. Mais n'est-ce pas le même processus qu'on a observé en Occident ?

Bibliographie

- Alhassoumi, H., 2012. *Innovation, dynamiques et mutations sociales : les femmes productrices de sésame de la Sirba (Ouest du Niger) et leurs initiatives collectives*, thèse de doctorat Etudes rurales en sciences du développement de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, 309 p.
- Bayo, S., 2017. *Microcrédit et Genre dans un contexte de pauvreté en Haute Guinée*, thèse de doctorat Etudes rurales en sciences du développement de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, 309 p.
- Bernard, J., 1981. *The female world*, New York, Free Press, 628 p.
- Bonnafe, P., 1979. *L'étude de la force du travail en milieu rural africain*, Dakar, ORSTOM, 15 p.
- Boserup, E., 1983. *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 315 p.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1994. *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^{ème} au XX^{ème}*, Paris, Édition Desjonquère.
- Dial, F.B., 2007. Le mariage dans le contexte sénégalais, in LOCOH T (dir), *Genre et Sociétés en Afrique*, Paris, INED, pp. 358-371.
- Dioubate, M., 2012. *Genre, pauvreté, migration et environnement dans la région administrative de Kankan (République de Guinée)*, Thèse de doctorat de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Université de Bamako, 503 p.
- Droy, I., 1990. *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 182 p.
- Dupre, G., 1982. *Un ordre et sa destruction*. Paris, Mém. ORSTOM n° 93 p.
- Dupre, G., 1985. « Les naissances d'une société. Espace et historicité chez les Beembé du Congo », coll. Mémoires N° 101, Editions de l'ORSTOM, Paris, 419 p.
- Guetat-Bernard, H., 2013. Mobilités spatiales, organisation familiale et ruralités des Suds : un regard par les rapports de genre, *Géocarrefour*, Vol. 88/2.
- Guillermou, Y., 1988. Procès de production et formes de surtravail dans les sociétés rurales africaines : Exemple du Congo in *Cahiers des sciences humaines*, 24 (4), pp. 471-485.
- Kergoat, D., 2012. « Se battre disent-elles », Paris, *La Dispute*, collection Le genre du monde, 354 p.
- Locoh, T., 1996. « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse », in Coussy J., Vallin J., *Crise et population en Afrique*, Études du CEPED, n° 13, Paris.
- Meillassoux, C., 1975. *Femmes, Greniers et Capitaux*. (éd.) François Maspero, Paris 251 p.

- Molinier, P., 2003. *L'énigme de la femme active : égoïsme, sexe et comparaison*, Paris, Payot, 270 p.
- Molinier, P., 2002. Le continent noir de la féminité : sexualité et/ou travail ?, in *Cliniques méditerranéennes*, n° 66, pp. 105-123.
- Pfefferkorn, R., 2008. Le travail : axe central des rapports sociaux de sexe, Paris, *La Pensée*, n° 355, juillet-septembre, pp. 98-100.
- PNUD, 2004. *Rapport mondial sur le développement humain*, 285 pages.
- Ryckmans, H., 1997. Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme, in Bissilliat, J. (éd), *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan, pp. 195-219.
- Sangar, O., 2010. *La production cotonnière en Haute Guinée*, Paris, L'Harmattan, 234 p.
- Saussey, M., 2009. *Les organisations féminines au Burkina : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de Karité, thèse de Doctorat*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), études comparatives sur le développement, 451 p.
- Toure, M., 2013. *La filière néré et les relations de genre en Haute Guinée*, Toulouse, UTM, (thèse de doctorat nouveau régime).
- Verschuur, C., 2006. La construction d'un nouveau champ de savoirs « genre et développement, in Granie, A-M., Guetat-Bernard H. (sous la direction de) *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche sur le développement, coll. Ruralités Nord/Sud, pp. 7-37.
- Warnier, J.P., 2009. *Régner au Cameroun. Le roi-Pot.*- Paris, Karthala, 338 p.